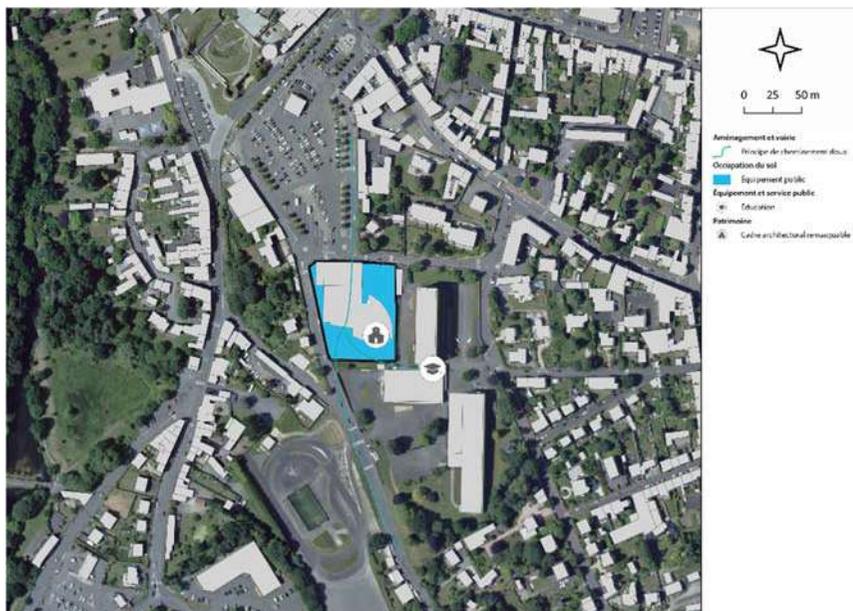


SECTEUR 2. RUE FRANCOIS LUZEL



En cas de démolition de la piscine Ar Poull Neuiat, la vocation d'équipement du site doit être maintenue. En cas de nouvelles constructions, les accès piétons entre la rue Sigismond Ropartz, le lycée Auguste Pavie et la place du Vally doivent être renforcés.

Toutes nouvelles installations, aménagements ou constructions doivent prioriser une bonne insertion dans le tissu environnant.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	0,57 hectare		
Répartition :			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	100%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel